



**MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 10 avril 2024

### **Augmentation de la dotation globale de fonctionnement de l'État : Un effort inédit de soutien aux collectivités d'Outre-mer**

En 2024, pour la deuxième année consécutive, le Gouvernement a décidé d'augmenter la dotation globale de fonctionnement (DGF) de 320 millions d'euros. **En deux années, l'État a ainsi abondé la DGF de 640 millions d'euros, un niveau historique après 13 années de baisse ou au mieux de stabilisation de cette dotation.**

En outre, la progression de la dotation d'aménagement des communes d'Outre-mer (DACOM) de 21,1 millions d'euros permet à 93% des communes ultramarines (contre 82% en Hexagone) de bénéficier d'une progression de leur DGF en 2024. **En moyenne, les communes ultramarines ont vu leur dotation progresser en moyenne de 90,4%.**

Grâce à cette hausse, **les communes ultramarines bénéficient ainsi cette année d'une DGF par habitant de 264 euros, contre une moyenne nationale de 171 euros.**

Sur décision du Président de la République, les communes ultramarines ont également bénéficié d'une augmentation de la DACOM à hauteur de 150 millions d'euros depuis 2016.

**« Depuis 2017, sous l'autorité du Président de la République, le Gouvernement a fait des Outre-mer une priorité de son action en faveur du développement économique et des territoires. Cet effort inédit de soutien aux collectivités reflète une nouvelle fois l'engagement de l'État à leurs côtés. »**

**Marie Guévenoux, ministre déléguée chargée des Outre-mer.**

---

#### Contacts presse

Service de presse de Marie GUÉVENOUX,  
Ministre déléguée chargée des Outre-mer  
Mél : [mompresse@outre-mer.gouv.fr](mailto:mompresse@outre-mer.gouv.fr)